# Vices apparents apparus dans l'année qui suit la réception : lettre adressée au constructeur dans le cas d'un logement neuf

Le propriétaire : [Nom et prénom]

[Adresse]

[Code postal et Ville]

Le constructeur : [Nom et prénom]

[Adresse]

[Code postal et Ville]

Le [date] à [lieu]

Lettre recommandée avec accusé de réception

**Objet : vices apparents apparus dans l'année suivant la réception du bien**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous informer de certains vices apparents que j’ai remarqués dans le logement neuf situé [adresse], dont la société [nom de la société] a réalisé des travaux achevés le [date de livraison des travaux].

Les travaux que devaient réaliser la société [nom de la société] étaient les suivants : [mission 1, mission 2,…,mission X].

Dans l’année qui a suivi la réception, les vices apparents suivant ont été constatés :

* [Vice 1 : soyez le plus précis possible] ;
* [Vice 2 : soyez le plus précis possible] ;
* [Vice 3 : soyez le plus précis possible] ;
* …
* [Vice X : soyez le plus précis possible] ;

Par conséquent, et en application de l'article 1792-6 du Code Civil, je vous demande par la présente de bien vouloir faire jouer la garantie de parfait achèvement que tout entrepreneur doit au maître d'ouvrage.

Par ailleurs, je me tiens à votre disposition pour prendre rendez-vous afin que vous puissiez évaluer les malfaçons évoquées et convenir d’un calendrier de réalisation des travaux.

Dans l’attente d’un retour de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]